

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné aux contribuables des municipalités suivantes :

- ISLE-AUX-GRUES
- LAC-FRONTIÈRE
- NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE
- STE-LUCIE-DE-BEAUREGARD
- ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIV.-DU-SUD
- ST-JUST-DE-BRETENIÈRES
- ST-PIERRE-DE-LA-RIV.-DU-SUD

QUE, suite à des changements technologiques, soit la conversion des matricules du rôle d'évaluation (NAD27) en matricules numériques (NAD83), vous pouvez consulter l'index de correspondance déposé au bureau de votre municipalité locale. Veuillez prendre note que ce changement touche seulement le matricule des fiches d'évaluation (soit le système de référence spatiale) puisque l'objectif de ce changement est de permettre la mise à jour (modification) des matrices graphiques en mode informatique plutôt que manuellement.

Vous pouvez également contacter la MRC de Montmagny, l'organisme municipal responsable de l'évaluation, au numéro (418)248-5985, si des informations additionnelles étaient nécessaires à ce sujet.

Donné à Montmagny, ce 12^e jour de février 2003.

Nancy Labrecque,
Directrice générale et secrétaire-trésorière.